

EXPERT(E) EN  
GESTION D'ACTIFS  
**PRAM-VAE**  
**2022-23**

# PRAM-VAE (validation des acquis de l'expérience) diplôme d'expert.e en gestion d'actifs 2023

[www.afgformation.fr](http://www.afgformation.fr)

**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L. 6313-1 - 1° Les actions de formation  
L. 6313-1 - 3° Les actions permettant de faire valider les acquis  
de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV

  
**AFG**  
**FORMATION**

# OFFRE

EXPERT(E) EN  
GESTION D'ACTIFS  
**PRAM-VAE**  
**2022-23**

## Le PRAM : “diplôme d'expert(e) en gestion d'actifs”

Certification RNCP de niveau 7<sup>1</sup>

Depuis 2001, le PRAM, formation certifiante d'“Expert(e) en gestion d'actifs”, accompagne l'ensemble des acteurs du métier à tout moment de leur vie professionnelle.

### ■ L'OBJECTIF

Vous souhaitez :

- ▶ valoriser une expérience en accédant à une certification de niveau supérieur
- ▶ conforter un positionnement professionnel ou managérial
- ▶ évoluer en interne ou dans le cadre d'une reconversion professionnelle

La VAE (Validation des acquis de l'expérience) répond à votre projet de développement professionnel.

### ■ LE PUBLIC

Tous les collaborateurs en activité au sein de sociétés travaillant sur les marchés financiers : sociétés de gestion, banques privées et de détail, entreprises d'investissement, compagnies d'assurances, mutuelles/prévoyance, prestataires de services, etc.

### ■ LES PRÉ-REQUIS

AFG Formation demande l'un des pré-requis parmi la liste suivante :

- ▶ Certification Niveau II
- ▶ niveau Bac à Bac+2 avec 5 années minimum d'expérience.  
Le(la) candidat(e) passera aussi un entretien oral face à un jury composé de le(la) responsable pédagogique de la certification et d'un(e) professionnel(le) intervenant au sein de cette certification
- ▶ le diplôme PRAM, obtenu lors de promotions antérieures hors RNCP<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>) Registre National des certifications professionnelles n° 31195.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L. 6313-1 – 1° Les actions de formation  
L. 6313-1 – 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV

### ■ L'ACCOMPAGNEMENT

La démarche de VAE s'inscrit dans le temps et doit être préparée ; AFG Formation propose un accompagnement individuel comprenant 3 étapes :

- 1 Une rencontre d'information et de positionnement avec le(la) référent(e) sur le titre visé et sur les étapes de la démarche.
- 2 L'aide à la constitution du dossier de recevabilité et sa validation par la commission.
- 3 L'accompagnement à la rédaction du dossier de VAE, il se réalise en face à face ou à distance, soit :
  - ▶ un accompagnement méthodologique : 2 séances d'1 heure ;
  - ▶ un suivi individuel du dossier : 4 heures à répartir et sous différents formats (mail, téléphone, rencontre) ;
  - ▶ une session de validation en blanc de la présentation du dossier devant un jury : 3 heures ;
  - ▶ une session de validation devant un jury : 1 heure.

### ■ LA DURÉE

Entre 6 et 12 mois pour une durée moyenne de 50 heures ; elle peut être modulée en fonction des besoins spécifiques du candidat.

## Financement

### ■ SELON LE STATUT DU CANDIDAT

- ▶ CPF n° 247492, info : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/gestionnaires-cpf/documents-telecharger/listes-de-certifications-eligibles>
- ▶ OPCO ATLAS : plan de développement des compétences dans l'entreprise.



# MODALITÉS ET TARIFS

## Exemple de référentiel de compétences

<b>Votre poste : dates et durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Responsable du contrôle interne</li> <li>■ De 01/2012 à nos jours</li> </ul>
<b>Compétences acquises pour y accéder : formation et expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Capacité d'investigation</li> <li>■ Utilisation de l'ensemble des connaissances réglementaires en gestion d'actifs</li> <li>■ Aisance rédactionnelle</li> <li>■ Sens relationnel</li> </ul>
<b>Encadrement des personnes : nombre et niveau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <i>Nombre de personnes :</i></li> <li>■ <i>Niveau du personnel encadré :</i></li> <li>■ Type de diplômes</li> <li>■ Nombre d'années d'expérience</li> </ul>
<b>Missions principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Management de l'équipe de contrôle interne</li> <li>■ Élaborer le plan de contrôle des risques opérationnels au sein d'une société de gestion</li> <li>■ Mener des missions de contrôle auprès des collaborateurs de la société de gestion</li> <li>■ Rédiger des rapports de conclusion</li> </ul>
<b>À CHAQUE MISSION :</b>	
<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Encadrement, contrôle, détermination et évaluation des objectifs, formation</li> <li>■ Établir des plannings de contrôle et relances</li> <li>■ Mobiliser ses connaissances réglementaires et techniques</li> <li>■ Échanger constructivement avec les collaborateurs contrôlés</li> <li>■ Poser des diagnostics et des recommandations précises pour la résolution des anomalies</li> </ul>
<b>Connaissances acquises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Management d'équipe</li> <li>■ Conception procédures</li> <li>■ Réglementation marchés financiers et gestion d'actifs</li> <li>■ Relations professionnelles internes</li> <li>■ Démarche de qualité et d'amélioration</li> </ul>
<b>Compétences ac- quises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Animer une équipe pour la mener à son objectif</li> <li>■ Rigueur dans l'élaboration de procédures</li> <li>■ Pédagogie lors des contrôles</li> <li>■ Synthèse et anticipation</li> </ul>

## Tarifs VAE / PRAM – Certification de niveau 7 d'Expert en gestion d'actifs

	Adhérents (TTC)	Non-adhérents (TTC)
<b>Positionnement des candidats</b>	<b>NON FACTURÉE</b>	
<b>Accompagnement méthodologique</b>	4 500 €	5 175 €
<b>Suivi individuel</b>		
<b>Session de validation en blanc</b>	<b>NON FACTURÉE</b>	
<b>Session de validation avec le jury</b>	<b>NON FACTURÉE</b>	

### PACKS OFFERTS

- ▶ Certifications AMF connaissances générales et finance durable et Abrégé des Marchés Financiers
- ▶ Certificats LCB-FT (Lutte contre le Blanchiment et le Financement du terrorisme) et Abus de marché



## Renseignements et inscriptions

- **Responsable : Hervé SOUFFI**
  - ▶ Téléphone : 01 44 94 94 37
  - ▶ E-mail : [h.souffi@afg.asso.fr](mailto:h.souffi@afg.asso.fr)
  - ▶ Site : [www.afgformation.fr](http://www.afgformation.fr)

EXPERT(E) EN  
GESTION D'ACTIFS  
**PRAM-VAE**  
**2022-23**



L. 6313-1 – 1° Les actions de formation  
L. 6313-1 – 3° Les actions permettant de faire valider les acquis  
de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV

## Une vocation : former les acteurs de la gestion d'actifs

**AFG Formation** est un acteur majeur de la formation des professionnels du secteur depuis 20 ans. Filiale de l'AFG, il bénéficie de son expérience historique et de sa capacité à anticiper les évolutions réglementaires. AFG Formation met ainsi à disposition de ses clients une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier.

**Ses enseignements sont dispensés uniquement par des professionnels** en exercice, sélectionnés par AFG Formation pour leurs compétences à la fois techniques et pédagogiques.

Il met en place des actions pédagogiques aussi bien en **formation initiale** avec l'enseignement supérieur, qu'en **formation continue** avec :

- un diplôme reconnu au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) de niveau 7 (Master 2) d'expert.e en gestion d'actifs permettant de maîtriser toute la chaîne de valeur et les métiers de la gestion d'actifs. Il est organisé autour d'un référentiel de compétences et de connaissances, divisée

en 6 blocs et se déroule sur 34 jours répartis sur environ 12 mois et accessible via :

- ▶ la formation initiale en alternance en partenariat AFG Formation et l'Institut Supérieur de l'Environnement (ISE) ;
- ▶ la formation professionnelle continue dispensée directement par AFG Formation ;
- ▶ la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) guidée par AFG Formation.
- des dispositifs innovants d'**e-training** pour préparer et réussir :
  - ▶ les examens de **certification AMF** proposés en français et en anglais (connaissances générales et finance durable) ;
  - ▶ les **certificats professionnels** LCB-FT (en anglais et en français), Abus de marché, MIF II/ESMA.
- des **séminaires** spécialisés et des **parcours métiers sur mesure**.

Centre accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter : 01 44 94 94 11).

### MENTIONS LÉGALES

N° Siret : 434 563 235 00028. N° d'existence : 11753473375. N° RCNP : 31195. N° CPF : 247492.

L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie.

Elle se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance ; définit des positions communes qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics ; contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà.

AFG, ensemble, s'investir pour demain



Publication réalisée par le département Communication de l'AFG  
Pôle Publications et Presse / Rédaction AFG Formation

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00  
45 rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)